Image not found or type unknown

succession de mon père

Par **josephine43**, le **03/07/2020** à **15:42**

Bonjour ,voilà mon problème mon père ne veut pas faire la succession de son frère ,cela fait deux ans qu il est décédé et il ne veut rien faire ,comment puis je faire pour le faire avancer pour qu il veuille enfin faire cette succession il est le seul héritier aussi je ne comprends pas son attitude .

que puis-je faire et quelle sera la suite si mon père venait à décédé ,qui devra payer pour cette succession .Vraiment je comprends pas l hatitude de mon père ,il faut dire qu il n a jamais voulu s occuper des problèmes que nous avons eux avec sa propre mère ,c est ma mère qui devait tout gèrer et mon père se saoulait tout les jours, de se fait nous avons tout perdu par la faute d un père qui ne voulait s occuper de rien ,j ai un certifica médical du spy qui note bien que mon père est incapable de faire fasse aux problèmes .

J aimerai savoir que dois je faire et à qui m adresser pour faire avancer cette succession ,

cordialement

Par **youris**, le **03/07/2020** à **15:56**

bonjour,

y-a-t-il des biens immobiliers dans la succession de votre oncle ?

comme vous n'êtes pas concerné par la succession de votre oncle, vous n'avez aucun droit à exiger que votre père s'occupe de la succession de son frère.

selon la santé de votre père, vous pouvez envisager un placement sous tutelle et vous faire désigner comme tuteur.

au décès de votre père, comme héritier de votre père, vous pourrez vous occuper de régler de votre oncle en représentation de votre père décédé.

vous pouvez prendre conseil auprès d'un notaire.

salutations

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés